

84

À la "Maison de l'Orient" pour la Bibliothèque

## Une campagne de fouilles, en 1930, à la citadelle hallstattienne de Château-sur-Salins

### Commune de Salins (Jura)

La montagne de Château-sur-Salins a constitué depuis le Néolithique jusqu'un peu avant l'an Mil, un vaste camp de refuge. Au point culminant, dit à *Roussillon*, j'ai reconnu, il y a plus de trente ans (en 1896 ou 1897), l'existence d'une citadelle qui, placée à l'endroit le plus étroit de la montagne, suffisait à en transformer la partie occidentale, la plus large et la plus habitable, en un oppidum pourvu d'eau. La citadelle, sise à une altitude d'environ 650 mètres, et de forme quadrilatère allongée, était défendue du côté S par une haute pente abrupte couronnée d'une barre rocheuse; les faces N, E et W l'étaient par des retranchements. Le rempart occidental est en ruines depuis la fin de la Tène I<sup>a</sup>, tandis que les faces N et E ont été hâtivement fortifiées, à l'époque des grandes invasions, par une muraille de pierres assemblées avec un mortier de sable calcaire et de chaux. Tandis que la partie E du mur est édifiée sur l'emplacement du retranchement préhistorique de ce côté, sa partie servant de défense du côté N, passant au sommet de la pente raide dominant de près de 300 mètres la route de Salins à Marnoz, est tracée à une dizaine de mètres du vallum hallstattien et passe un peu au-dessus de ce dernier édifié un peu en contrebas sur la pente. Le rempart E, barrant, au-dessus d'une pente courte, mais rapide et rocailleuse, l'accès de la partie occidentale de la montagne au point de largeur minimum, mesure une trentaine de mètres de longueur; celui de la face N est long d'une centaine de mètres. Ces deux remparts N et E sont rectilignes, tandis que le vallum de la face W

est en forme d'arc à convexité externe et mesure environ 80 à 90 mètres.

Je commençai les fouilles en 1906, tantôt seul, tantôt avec l'aide de mon père tant qu'il fut encore assez valide pour gravir la montagne; j'y travaillai encore quelques journées en 1907; puis, au retour de ma troisième mission géologique en Nouvelle-Calédonie, je repris les fouilles en 1910, mais alors, comme depuis, avec l'aide d'une subvention de l'Administration des Beaux-Arts (Monuments préhistoriques). Les recherches de 1906, 1907, 1910 et de 1911 avaient eu lieu principalement le long de la face interne du rempart occidental; une seule petite tranchée avait été poussée le long du rempart oriental. Les fouilles, reprises en 1927, continuées en 1928, 1929 et enfin en 1930, ont alors porté le long de la face interne de la muraille de l'époque des grandes invasions, ou muraille romano-burgonde, dans la plus grande partie de ses portions E et N.

Les fouilles ont montré, aussi bien le long des côtés E et N que contre le vallum occidental, l'existence d'une série d'horizons stratifiés qui sont de bas en haut :

1° Niveau antéhallstattien, constitué principalement par des cavités et fissures du sous-sol rocheux et ayant fourni des pièces néolithiques et de l'âge du Bronze, surtout des phases III et IV-V; deux épingles de bronze à tête aplatie en rame et enroulée paraissent se classer au Bronze I; au Néolithique appartient la partie inférieure d'une grossière statuette, à jambes non séparées, en terre cuite.

2° Un horizon caractérisé par des fi-



bules, assez nombreuses, du type à ressort arqué (ou sans ressort distinct), à arc mince et à étrier rectiligne terminé

ressort bilatéral court, à étrier replié vers l'arc et terminé par une petite timbale hémisphérique avec soit une tim-

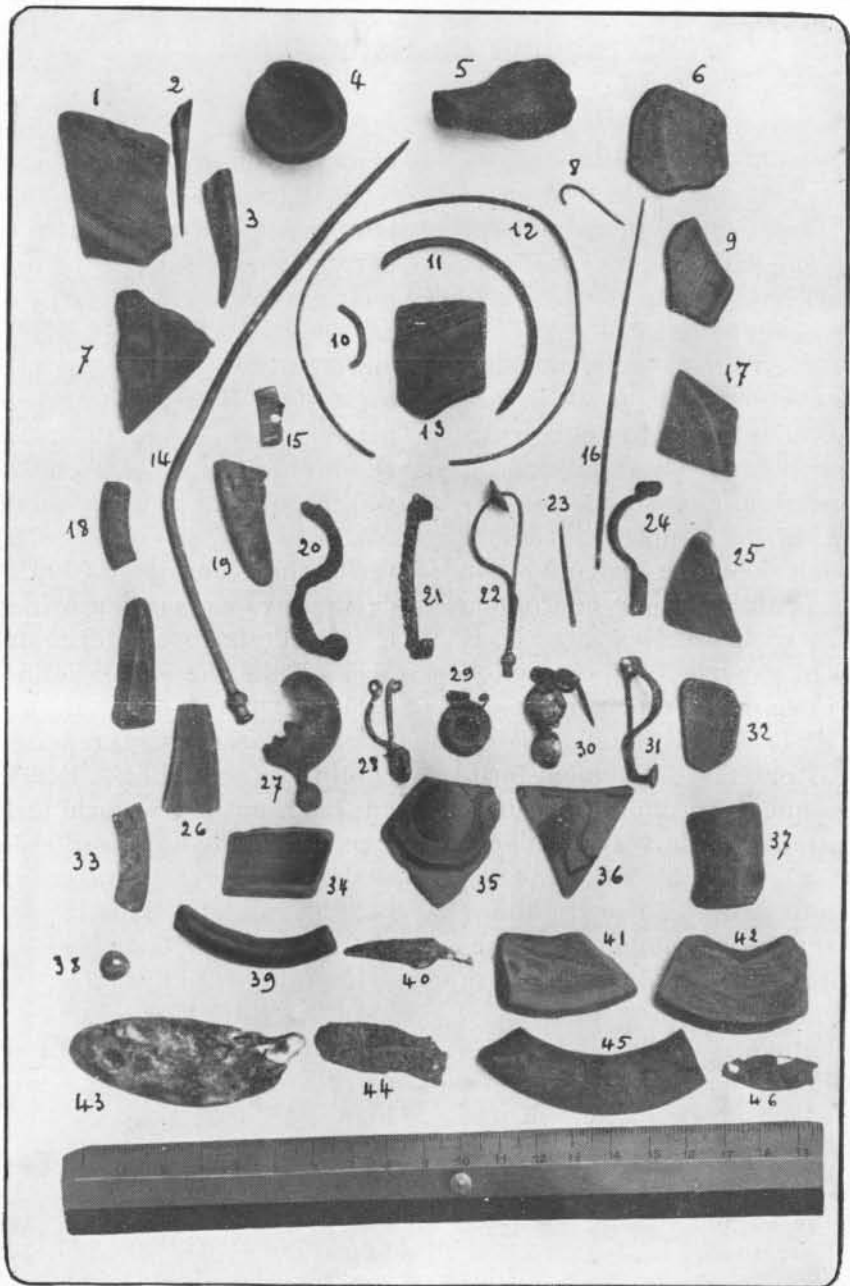


Fig. I

par un bouton en tête de pavot (fig. IV, n<sup>os</sup> 3, 10, 6 tordue).

3<sup>o</sup> Horizon dans lequel ont été rencontrées exclusivement des fibules à

bale analogue constituant l'arc, soit à arc mince, ou encore à arc mince et à étrier coudé à angle droit et terminé par un petit bouton très simple ; les

timbales, toujours hémisphériques, ne sont jamais ornées (fig. IV, nos 1, 2, 5, 9).

4° Horizon à fibules à ressort bilatéral, soit à timbales le plus souvent de types évolués ou décorés et fréquem-

droit, supporte un petit plateau carré décoré d'incisions fréquemment en diagonales et incrustées de corail; dans deux des fibules de ce genre l'étrier se termine par une tête d'oiseau, en partie

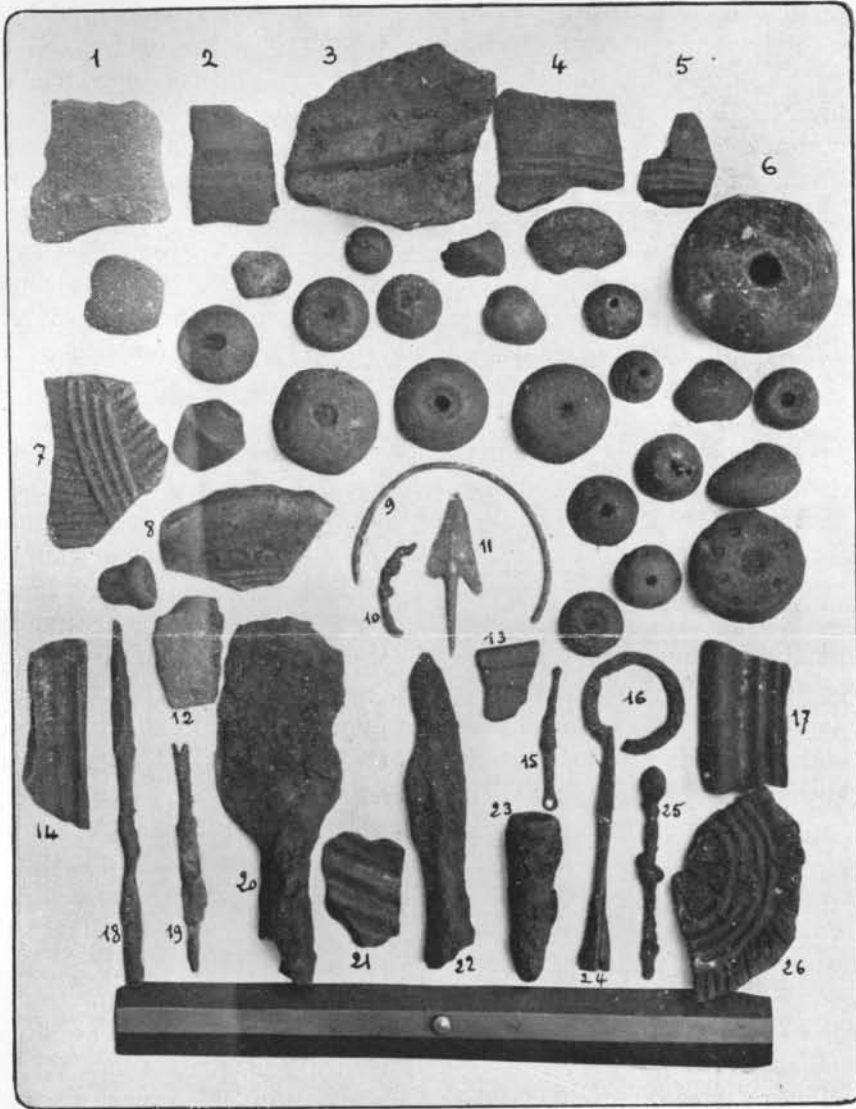


Fig. II

ment à ressort très allongé, et à fibules faites de trois pièces, le corps de l'objet, l'axe autour duquel s'enroule le ressort, et enfin ce dernier avec l'ardillon; ces dernières fibules ont souvent l'arc un peu élargi et portant des crénelures transversales destinées à des incrustations de corail; l'étrier, coudé à angle

en corail dans l'une, en bronze sauf les yeux en corail dans l'autre, à large bec spatuliforme (fig. IV n° 8). Ce niveau, le plus riche, m'a livré un nombre relativement élevé de fragments de céramique attique, tous du style à figures noires et provenant souvent, semble-t-il, de coupes à yeux prophylactiques dont

la plupart paraissent sortir des ateliers de Petits Maîtres. Il y a aussi de la céramique dite *ligure*.

4<sup>o</sup> Horizon se classant au La Tène I<sup>a</sup> avec association de types nouveaux avec de nombreuses survivances hall-stattiennes finales, fibules à ressort bilatéral des modèles des niveaux 4 et 5, bracelets et céramique identiques à ce qu'ont fourni les horizons 2 à 4 inclus. Ce niveau, assez épais, a livré des tessons de céramique attique, le plus grand nombre à figures rouges, les uns de style archaïque, les autres du style libre, ce qui permet d'attribuer tout le v<sup>e</sup> siècle avant notre ère au La Tène I<sup>a</sup>. C'est tout à la fin de cette phase de début du La Tène I que se place donc l'abandon de la citadelle de Château en même temps que celui de la région par la caste aristocratique dont les membres reposent dans nos tumulus productifs ; les plus récents de ceux-ci, abstraction faite de ceux, très pauvres, se classant au La Tène III et au Gallo-Romain, fournissent encore quelques types de transition entre le La Tène I<sup>a</sup> et le La Tène I<sup>b</sup>, mais n'ont jamais donné aucun des modèles du plein du La Tène I<sup>b</sup>. Cet abandon du pays paraît donc coïncider avec la descente, en Italie, des Gaulois qui prirent et brûlèrent Rome ; c'est en effet cette date que paraissent bien indiquer les plus récents tessons helléniques apparus à Château.

Mes fouilles de l'été 1930, très contrariées par le mauvais temps, ont porté le long et contre la face interne du côté N de la muraille romano-burgonde, de façon à explorer l'espace encore vierge s'étendant entre l'extrémité E de la fouille de 1929 et le début de celle de 1927 situé à 20 mètres environ à l'W de l'angle N E du rempart de l'époque des invasions barbares. Comme en 1927 et 1928, les niveaux archéologiques s'étaient montrés très productifs vers l'aplomb du parement intérieur de la muraille, je décidai de jeter bas celle-ci par là, espérant effectuer des trouvailles

intéressantes dans le terrain sur lequel elle avait été édiflée sans fondations.

La première partie des travaux de l'été passé a porté sur une longueur d'une quinzaine de mètres de l'W à l'E, avec une largeur de 5 à 6 ou 7 mètres entre la muraille édiflée au-dessus de la déclivité rapide au N, et la base d'un ressaut rocheux très peu élevé, au S ; la profondeur atteinte, allant partout jusqu'au sous-sol rocheux, était en moyenne de trois mètres vers la muraille.

A tous les niveaux abondaient les tessons de poterie, les ossements d'animaux, les charbons et pierres brûlées. Il n'a été, cette année, rencontré aucun emplacement de hutte ni de foyers sur argile battue et cuite. La plupart des fusaïoles ont été recueillies au voisinage d'un banc naturel formé par le rocher, ce qui donne à penser qu'elles ont été perdues par des femmes venant s'asseoir là pour filer en bavardant.

Presque toutes les trouvailles intéressantes proviennent de la même couche très facile à suivre et reposant soit par places sur le roc vif, soit le plus souvent sur un terrain très tassé et comme damé.

Je désignerai par A l'horizon formé par les terres et cailloutis comblant les cavités et les crevasses rocheuses ; B sera le terrain très tassé recouvrant parfois immédiatement le rocher ; C sera la belle couche productive, enfin D désignera les couches supérieures, lesquelles ont été, cette fois, pauvres en découvertes.

L'horizon **A** a donné : un très petit morceau de jadéite provenant du tranchant d'une hache et une hache polie, très abimée, en roche grésoïde ou grenue d'un gris noir un peu verdâtre.

Dans l'horizon **B** ont été rencontrées :

Une fibule en bronze à ressort bilatéral court avec deux timbales hémisphériques (fig. I n<sup>o</sup> 30).

Une fibule en bronze dont il ne subsiste, du ressort bilatéral court, que la

moitié et dont l'étrier est brisé (fig. I n° 24).

Une fibule à deux timbales hémisphériques ; l'une, formant l'arc, est très détériorée, le ressort manque. L'objet a dû trainer longtemps sur le sol avant d'être enfoui (fig. I n° 27).

L'extrémité d'une faucille en bronze, dont une face est plane, tandis que l'autre présente, le long du côté dorsal, une nervure mousse tenant la moitié de la largeur de la lame ; ce modèle paraît un peu différent de ceux de l'âge du Bronze (fig. I n° 19).

Deux bouts de poinçons en os poli dont l'un est un peu courbe (fig. I nos 2 et 3).

Le niveau C a fourni la presque totalité des trouvailles importantes ; ce sont :

Dix tessons de céramique attique en terre rougeâtre fine et très cuite avec peinture noire brillante :

1° L'un (fig. I n° 35 et fig. III n° 4) présente, sur sa face externe, la presque totalité de la prunelle d'un œil prophylactique en noir sur fond rouge ; le vernis noir du cercle médian a légèrement tourné au rouge par suite d'un coup de feu lors de la cuisson du vase ; la face intérieure est entièrement peinte en noir (dans la photo reproduite fig. III, la peinture du cercle médian et celle de la bande circulaire périphérique, très brillantes, sont venues en blanc).

2° Un tesson, épais de 4<sup>m/m</sup> (comme le précédent), avec, sur sa face externe, le corps, les pattes et la face dorsale du cou relevé et légèrement renversé en arrière, d'un oiseau peint en noir sur le fond rouge (fig. I n° 36 et fig. III n° 2). Une incision délimite la partie antérieure de l'aile fermée ; d'autres indiquent les plumes de l'extrémité ; la tête et la queue manquent. Les pattes, par suite d'un coup de feu, ont légèrement passé au rouge et le noir de la partie subsistante du cou est un peu délavé. Les doigts sont longs et au-dessous d'eux sont trois ou quatre lignes droites

parallèles noir grisâtre. Sur la photo reproduite fig. III, le cou et le corps, sauf l'extrémité de l'aile, sont venus en blanc, l'éclairage ayant fait briller la peinture. La face interne du fragment est entièrement couverte de peinture noire.

3° Une portion du bas de la paroi d'une coupe peinte en noir sur les deux faces, et présentant extérieurement une bande circulaire horizontale rouge, large de 3 à 4<sup>m/m</sup>, et située à 25<sup>m/m</sup> au-dessus du bas de la paroi (fig. I n° 1 et fig. 3 n° 13). Le bas de la face interne montre un reste d'un cercle rouge occupant l'intérieur du fond même de la coupe. La peinture noire de la face interne a, vers le bas, tourné légèrement au rouge à la cuisson. Sur la photo reproduite fig. III, la peinture noire, très brillante de chaque côté de la bande rouge, a apparu là en blanc.

Ce tesson, vu l'épaisseur de sa paroi, 4<sup>m/m</sup>, la même que celle des deux précédents, pourrait très bien avoir appartenu à un même vase que ceux-ci.

4° Un tesson portant, sur sa face externe, une bande rouge horizontale large de 5<sup>m/m</sup> (fig. I n° 17 et fig. III n° 14) ; la face interne, couverte de peinture noire, offre la trace d'une bande circulaire horizontale rouge large de 6 à 7<sup>m/m</sup> au minimum.

5° Un petit fragment du bord d'une coupe sans peinture sur la face externe ; la face interne, peinte en noir, laisse voir tout au bord une bande horizontale rouge large de 4<sup>m/m</sup> (fig. I n° 34 et fig. III n° 1) ; épaisseur de la paroi 3<sup>m/m</sup> 5.

6° Un petit tesson, épais de 3<sup>m/m</sup>, dont les deux faces sont peintes en noir, la face externe offrant une bande horizontale rouge de 5<sup>m/m</sup> de largeur.

7° La portion, attenante à la paroi, d'une anse de cylix à face interne incomplètement peinte en noir.

8° Un tesson, épais de 3<sup>m/m</sup> 5 à 4<sup>m/m</sup>, à face externe peinte en noir et à face interne semblant offrir une bande rouge

de près de  $1^{\text{cm}}$  de large ; la limite inférieure de la bande rouge n'est guère discernable, car, de ce côté, il ne subsiste que des traces de la peinture noire, très détériorée par là (fig. 3 n° 6).

9° Un tesson, épais de  $2^{\text{mm}}$ , à face interne couverte de peinture noire ; la face externe n'offre plus que quelques traces de couleur noire.

10° Un tesson, épais de  $2^{\text{mm}}$  5 et  $3^{\text{mm}}$ , à face interne peinte en noir et à face externe très usée paraissant être demeurée en rouge.

triangulaire, dont la face supérieure est décorée d'un quadrillage. Cette fibule diffère de la fibule du La Tène I<sup>er</sup> par son arc un peu moins surhaussé, par la dimension moindre de son ressort et par la forme de l'extrémité de son étrier. Le diamètre extérieur de son ressort,  $3^{\text{mm}}$ , et sa petite taille, 28 à  $29^{\text{mm}}$  de long, la rapprochent des modèles hallstattiens. Elle ne peut provenir de tribus déjà au La Tène puisque nulle part on n'a trouvé de traces de cette période antérieurement au La

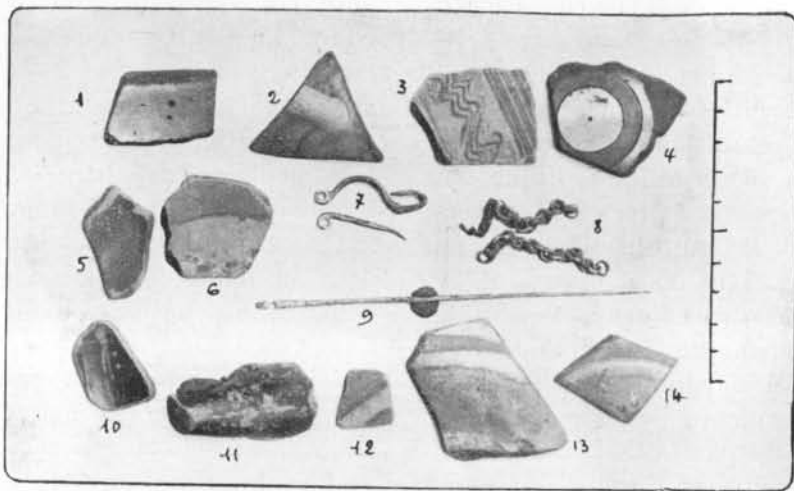


Fig. III

Le corps d'une fibule en fer privée de son ressort et de son ardillon (fig. I n° 20) ; l'extrémité de l'étrier, coudée, se termine par un bouton.

Une petite fibule en bronze (fig. I n° 28 et fig. III n° 7) intacte lors de la découverte ; la corde du ressort, très oxydée, s'est réduite en poussière en débarrassant l'objet de la motte de terre qui l'enrobait ; cette corde passait extérieurement à l'arc ; le ressort, bilatéral, était constitué par deux tours seulement, comme dans les plus anciennes fibules en bronze du La Tène I de nos tumulus. L'extrémité de l'étrier, repliée vers la base de l'arc qu'elle vient quasi toucher, se termine par une partie plate,

Tène I<sup>er</sup>. Elle ne peut non plus être une copie plus ou moins fidèle du type de cette phase, car il faudrait alors, contrairement à ce que tout paraît indiquer, regarder celle-ci comme ayant eu une durée relativement considérable et faire remonter son début jusque dans le VI<sup>e</sup> siècle même. Cette fibule me paraît donc être l'un des essais de types nouveaux d'où est sorti, dans le milieu hallstattien occidental, la fibule de La Tène I. Le passage de la corde du ressort extérieurement à l'arc ne saurait, en aucune façon, être objecté contre cette manière de voir, car il se retrouve sur quelques modèles franchement hallstattiens, entre autres du Camp de Chas-

sey qu'a figuré le très regretté J. Déchelette (1).

Une petite fibule en bronze à ressort bilatéral, dont l'étrier, replié vers l'arc, se termine par une timbale recouvrant l'arc ; cette timbale est concave vers le haut (fig. I n° 29).

Une fibule en bronze à ressort bilatéral, faite de trois pièces, arc, axe du ressort, ressort et ardillon. L'extrémité de l'étrier, coudée à angle droit, se termine par un petit plateau carré à diagonales incisées. L'arc, un peu élargi,

Une flèche barbelée en bronze avec nervure médiane et pédoncule allongé, présentant un léger bouton à la naissance du pédoncule et de la nervure, longueur totale 55<sup>m/m</sup> dont 28 pour le pédoncule (fig. II n° 11). Château n'a livré, comme flèches de l'âge du Fer, que le type barbelé muni d'une soie et à nervure médiane, toujours en bronze. Toutes les autres flèches rencontrées appartiennent au Néolithique.

Un peu plus de la moitié d'un bracelet de bronze à tige décorée extérieurement

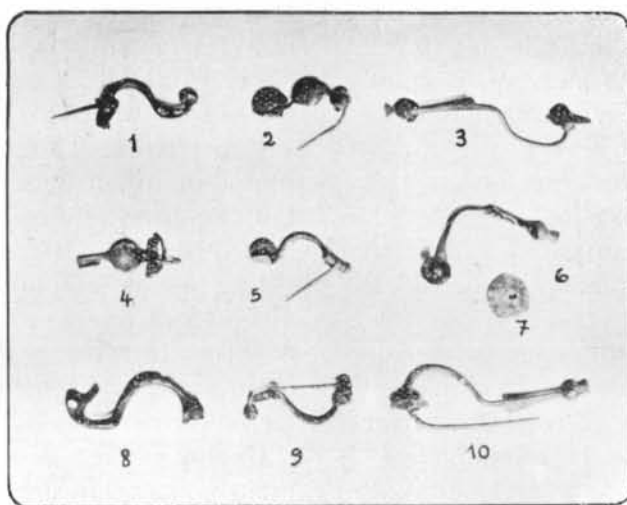


Fig. IV

offre une cannelure longitudinale (fig. I n° 31).

Un fil de bronze formant une série rectiligne de bouclettes au-dessous desquelles il vient repasser en ligne droite ; aux deux extrémités se voient encore les restes d'un ressort à boudin, en fer. Il s'agit ici d'un ornement en bronze surmontant le ressort très allongé d'une fibule en fer (fig. I n° 21).

Un ardillon de petite fibule en bronze (fig. I n° 8).

Une timbale hémisphérique de fibule en bronze ; diamètre 8<sup>m/m</sup> (fig. I n° 38).

ment de bosselures serrées ; section de la tige 2<sup>m/m</sup> ; diamètre du bracelet 65<sup>m/m</sup> (fig. II n° 9).

Bracelet de bronze non fermé fait d'une tige plate non décorée, large de 2<sup>m/m</sup> et épaisse de près de 1<sup>m/m</sup> ; diamètre du bracelet, entre 70<sup>m/m</sup> et 75<sup>m/m</sup> (fig. I n° 12).

Objet (flèche ? pédonculée) de bronze très détérioré par l'action du feu (fig. I n° 40).

Fragment d'annelet de bronze blanc (ou de potin ?) (fig. I n° 10).

Petite applique en bronze mince, de forme ovale, avec trace de trous aux extrémités (fig. I n° 46).

Petite applique en bronze, plus

(1) Cf. J. DÉCHELETTE, *Manuel d'archéologie*, t. II, 1<sup>re</sup> partie, fig. 31, n° 18 et 20.

épaisse que la précédente, rectangulaire, avec un trou au milieu et un groupe de sillons transversaux de chaque côté de celui-ci (fig. I n° 15).

Un morceau de bronze assez mince, replié et soudé par l'action de l'oxydation et du feu (fig. I n° 44).

Deux tronçons d'une petite chaînette en bronze à doubles maillons (fig. III n° 8).

Une grande aiguille en bronze, à chas rond, longue de 10<sup>c/m</sup> (fig. I n° 16 et fig. III n° 9).

Une pendeloque ou grain de collier fait d'une canine, à racine perforée, d'*ursus arctos* (fig. I n° 43).

Un fragment de bracelet en jayet, quasi torique et très légèrement aplati sur la face interne; section haute de 28<sup>m/m</sup> et large de 25<sup>m/m</sup> (fig. I n° 45).

Trois fragments de bracelets en jayet (fig. I n°s 18, 33 et 39).

La partie supérieure, longue de 7<sup>c/m</sup>, d'une épingle en fer à tête ronde (fig. II n° 25).

Une pointe de trait en fer, longue de 8<sup>c/m</sup>, à douille obtenue par reploiement et munie d'un clou ou rivet pour fixer la hampe; la pointe, losangique allongée, offre une section carrée, de 5<sup>m/m</sup> de côté, à sa partie la plus large (fig. II n° 24).

Une pointe de lance ou de javelot, en fer, à forte nervure médiane, longue d'un peu plus de 10<sup>c/m</sup>, large au maximum de 2<sup>c/m</sup>, la douille est incomplète par suite de l'oxydation (fig. II n° 22).

Sauroter, en talon de lance, de forme conique, avec clou ou rivet pour fixer la hampe; long de 55<sup>m/m</sup> et de 15 à 16<sup>m/m</sup> de diamètre à la base (fig. II n° 23).

Un grattoir (de trousse de toilette) en fer, dont la base paraît former une soie, long de 75<sup>m/m</sup> (fig. II n° 19).

La partie inférieure, longue d'environ 12<sup>c/m</sup>, d'une pointe de lance en fer à lame à section losangique aplatie; la largeur ne devait pas dépasser 4<sup>c/m</sup> 5 à 5<sup>c/m</sup> au plus; le maximum de largeur se trouvait tout en bas, presque à la

naissance même de la douille; cette dernière, longue de 4<sup>c/m</sup>, mesurait à son entrée 16<sup>m/m</sup> de diamètre (fig. II n° 20); ce glaive de lance devait être très long.

Un anneau ouvert, en fer, d'un diamètre intérieur de 25<sup>m/m</sup> et à tige rectangulaire plate à section de 5<sup>m/m</sup> dans un sens et de 3<sup>m/m</sup> dans l'autre; les deux extrémités affrontées sont à 7 ou 8<sup>m/m</sup> l'une de l'autre (fig. II n° 16).

Une petite tige de fer, longue de 45 à 46<sup>m/m</sup>, renflée au milieu et terminée d'un côté par un petit anneau et de l'autre par un bouton (fig. II n° 15). Deux objets analogues, mais en bronze, ont été recueillis déjà précédemment. Ne seraient-ce pas des pendeloques de trousse de toilette?

Une portion d'anneau ou peut-être plutôt un arc surbaissé de fibule en fer, long de 30<sup>m/m</sup> et large de 5 à 6<sup>m/m</sup> au milieu (fig. II n° 10).

Une tige de fer pointue, longue d'environ 15<sup>c/m</sup>, à section carrée de 5<sup>m/m</sup> de côté (fig. II n° 18).

Un petit vase (jouet?), ou godet, en terre noirâtre (fig. I n° 4).

Un sphéroïde en calcaire, soigneusement poli, aplati aux pôles et perforé suivant le petit axe; plusieurs moitiés de sphéroïdes semblables et de mêmes dimensions ont déjà été rencontrées; le calibre de la perforation est trop faible pour un manche de casse-tête (fig. II n° 6).

Une série de fusaïoles en terre cuite, de diverses formes et dont deux, l'une grande, l'autre petite, sont ornées de petites cupules.

Quatre tessons en terre fine, grisâtre et bien cuite, de vase à parois minces, à col court et à petite panse peu saillante, ornés au peigne, du type provençal dit *ligure* (fig. I n°s 9, 13, 25 et 26) dont un avec ondes obliques (fig. III n° 3). Des fragments de la même céramique ont été rencontrés communément, associés aux débris de vases helléniques, au voisinage du vallum occi-

dental; on ne peut s'empêcher de voir là la preuve de l'arrivée des derniers par la voie de la Basse-Provence et non de l'Italie ou même de l'Europe centrale (1).

Parmi les tessons d'aspect indigène (2), il faut citer :

Un tesson assez cuit, grisâtre foncé, offrant une ligne droite brunâtre peinte (fig. I n° 7).

Quelques tessons d'un vase noir décoré de sillons horizontaux frottés de graphite (fig. II nos 14, 17 et 21).

Un tesson de vase orné, entre col et panse, de trois sillons horizontaux, peu profonds, larges de  $1^m/m$  5 et distants de  $2^m/m$ , au-dessous desquels sont de petites demi-circonférences imprimées, de 6 à  $7^m/m$  de diamètre et distantes l'une de l'autre de 2 à  $3^m/m$ ; la distance de la base du col au sommet peu saillant et doucement arrondi de la panse est de  $18^m/m$  environ. La pâte, jaune brunâtre, ne renferme pas de gros éléments; l'épaisseur de la paroi est de  $5^m/m$  au col et de  $6^m/m$  à la panse (fig. II n° 8).

Un tesson à pâte renfermant quelques petites paillettes de mica, épais de  $18^m/m$ , brun clair extérieurement et gris-noir sur sa face interne, montrant encore, sur le bord de la cassure, deux petits creux ronds, distants d'un peu moins de  $1^c/m$ , ayant un diamètre de 3 à  $4^m/m$  et dont le milieu est légèrement en saillie (fig. II n° 12).

Un tesson du bord droit d'un vase à pâte bien épurée, finement micacée, à faces noires, à paroi épaisse de 3 à  $4^m/m$ , bien cuit, présentant, au-dessous du bord, deux fines et très régulières doubles lignes droites horizontales incisées (fig. II n° 13).

(1) De pareilles théories équivalent, assurément, à chercher midi à quatorze heures, et le résultat de mes fouilles de Château leur donnent un démenti formel par la présence, à côté des débris céramiques grecs, de nombreux tessons d'origine provençale à l'exclusion de fragments dont l'origine serait attribuable à l'Italie.

(2) Indigène *sensu lato*.

Un petit tesson à faces noires, à pâte fine, bien cuite, grise intérieurement, épais de  $2^m/m$  5 et portant un léger et étroit sillon horizontal.

Un certain nombre de tessons à sillons parallèles horizontaux (fig. II nos 2, 4, 5).

La seule pièce notable rendue par le niveau D se trouvait à la partie tout à fait supérieure des couches archéologiques; c'est la moitié d'un bracelet de bronze dont une extrémité pointue, de la tige, devait s'engager dans une cavité ménagée longitudinalement dans l'autre extrémité faisant face; la tige, ronde, de  $2^m/m$  5 de section, est ornée de groupes de traits transversaux; chacun de ces groupes occupe  $3^m/m$  de long et se trouve séparé du suivant par le même intervalle de  $3^m/m$ ; l'ouverture du bracelet était de  $50^m/m$  (fig. I n° 11). Ce modèle de bracelet, avec une telle fermeture, se classe dans la région au La Tène I<sup>a</sup>.

A part celle des tessons ci-dessus décrits, la seule décoration des poteries indigènes rencontrées consistait uniquement en cordons saillants à dépressions régulières (fig. II nos 1 et 3), sur de grands vases en terre grossière principalement, et en sillons circulaires horizontaux sur des vases de plus faibles dimensions, en terre plus fine et mieux cuite, parfois même très cuite et à surface très soigneusement lissée, parfois d'une belle couleur rouge, jaune, jaune brun, vineuse ou violacée, noire, etc. Le modèle de vases le plus fréquent paraît avoir été à rebords de cuvette avec lèvres rentrantes en dedans. Il a été rencontré aussi des pieds creux un peu surélevés. Nombre de fragments montrent nettement les traces de l'emploi du tour dans la fabrication des vases.

#### *Fouilles sous la muraille de l'époque des grandes invasions*

Le travail a été exécuté dans le terrain recouvert par la portion de ladite

muraille mise au jour par la première partie des fouilles exécutées en 1927 et en 1928 le long du rempart N et à l'angle des remparts N et E.

Les couches archéologiques, très riches contre l'aplomb même du mur, devenaient très pauvres, bien que non remaniées, au-dessous de celui-ci. Les seules pièces notables recueillies sont les suivantes :

I° Dans la partie occidentale :

Une portion, en deux fragments, du pourtour d'une sorte de plateau en terre très fine, très cuite, rougeâtre et grisâtre, probablement d'une base de cylix hellénique, recouvert d'un vernis noir moins brillant que celui des tessons attiques rencontrés jusqu'ici. Trouvé dans la couche la plus élevée (fig. I n<sup>os</sup> 41 et 42).

La moitié d'une bobine en terre cuite perforée en long. Même niveau que le précédent (fig. I n<sup>o</sup> 37).

Quelques très petits tessons ou éclats de céramique attique. Trouvés dans la continuation de la couche qui, en 1927, a donné d'assez nombreux tessons de la même céramique à figures noires ; c'est la suite de la couche C de cette année.

Une courte épingle en bronze, à petite tête ronde (fig. I n<sup>o</sup> 23).

II° Au voisinage même de l'angle N E du rempart :

Une belle épingle en bronze à tête de pavot (fig. I n<sup>o</sup> 14). Trouvée sur le sous-sol rocheux même.

Une fibule en bronze sans ressort distinct, à arc mince, avec disque d'arrêt à la naissance de l'ardillon et à étrier rectiligne terminé par un bouton en tête de pavot. Trouvée tout à fait à la base de la couche archéologique (fig. I n<sup>o</sup> 22).

La démolition du mur, nécessitée par ces recherches, a montré que son épaisseur n'atteignait pas tout à fait un mètre et que, là où il commençait à tourner pour former l'angle N, une tour demi-ronde et d'un diamètre d'environ 3 mètres, était appuyée contre son parement externe.

La faune rencontrée dans les débris de cuisine se compose du mouton, du porc, du bœuf, de la chèvre à fortes cornes parfois et même du cheval qui, sans être abondant, ne fait pas défaut. Cette année, sur un point unique, se sont montrés quelques os de lièvre, mais c'est là une exception. Une phalange unguéale d'équidé adulte n'atteint que la moitié des dimensions ordinaires.

#### *Les armes du camp de Chateau*

Bien que la rumeur publique prétende le contraire, et en dépit de la légende qui semble s'établir à ce sujet, je n'ai rencontré que bien peu d'armes dans mes fouilles de Chateau. Mes découvertes de ce genre se bornent à quelques pointes de javelot ou de lance en forme de feuille et munies d'une douille, la plupart à lame plate et dépourvue de nervure, en quelques rares coutelas et en cinq ou six flèches en bronze à barbelure et à soie prolongée dans la lame par une nervure. Parmi les coutelas, au nombre de trois, deux sont certainement des armes, l'un à dos très légèrement déjeté en arrière auprès de la pointe aiguë, est d'un modèle déjà connu à la phase de transition entre le Hallstattien et le La Tène I ainsi qu'à cette dernière époque ; l'autre, dont le tranchant mesure près de 40<sup>c</sup>/<sub>m</sub> de long, était assez lourd et présentait, à la jonction de la lame et de la soie plate, une disposition spéciale ramenant le centre de gravité de l'arme plus près de la main qui s'en servait. Parmi les pointes de javelot, il faut en mentionner tout spécialement une, d'une quinzaine de centimètres de long, faite d'une tige à section quadrangulaire munie, à sa base, d'une douille à section circulaire. Toutes les autres pointes de lance ou de javelot n'ont guère que de 10 à 15<sup>c</sup>/<sub>m</sub> de long, sauf deux ; ces dernières sont celles dont la base seule a été découverte (cette année) et une, très détériorée par l'oxydation, qui,

munie d'une très forte nervure, atteignait une vingtaine de centimètres. Chose remarquable, aucune épée ou fragment de glaive à deux tranchants ne s'est montré, aussi suis-je fort porté à admettre qu'ici, comme chez les Barbares du haut moyen âge, l'arme de main ordinaire était bien plus souvent le coutelas que l'épée.

La présence des flèches atteste l'usage de l'arc; la forme de la flèche en fer trouvée dans cette dernière campagne (fig. II n° 24), forme qui annonce celle des carreaux du moyen âge, montre qu'elle était destinée au tir contre un

ennemi garanti par une cuirasse; la flèche était donc en usage pour la guerre et non pas seulement pour la chasse. A côté de ces flèches, il faut citer la découverte d'un couvercle de carquois, en fer, dans la couche terminale supérieure, au voisinage d'une belle fibule, en fer, de La Tène I<sup>a</sup>.

Pour ce qui est des armes défensives, je ne puis citer, et encore fort douteusement, qu'un fragment, de toile de fer épaisse, qui a pu appartenir à une épaulement ou à une épaulière de cuirasse.

M. PIROUTET.

Alger, 16 décembre 1930.

Extrait de la *Revue des Musées, fouilles et découvertes archéologiques*, nos 31, 32, 1931.)